

Calendrier de Juin 1900

INTENTION GÉNÉRALE BÉNIE PAR LE SAINT-PÈRE :

La dévotion au Sacré-Cœur.

FÊTES, INTENTIONS PARTICULIÈRES, INDULGENCES PLENIÈRES.

1. V. — *Premier Vendredi*. — NOTRE-DAME DE GRACE. — **A†. C†. G†. M†.** — Une sainte joie. — 13,074 actions de grâces.
2. S. — *Jeûne*. — Vigile. — (B. Marianne de Parédès, V) — L'amour de l'innocence. — 7,376 affligés.
3. D. — PENTECÔTE. — **C†. D†. G†. M†. R†. Z†.** — L'abondance des dons du Saint-Esprit. — 13,354 défunts.
4. L. — De l'octave. — S. François Caracciolo, C. — La charité pour le prochain. — 8,376 intentions spéciales.
5. M. — De l'octave. — S. Boniface, E. M. — Un zèle ardent pour le salut des infidèles. — 1,323 communautés.
6. M. — *Jeûne des 4 T.* — De l'octave. — S. Norbert, E. — Les louanges de Dieu. — 4,413 premières communions.
7. J. — De l'octave. — S. Robert, abbé. — **H†.** — La crainte de Dieu. — Les Associés du Sacré-Cœur.
8. V. — *Jeûne des 4 T.* — De l'octave. — S. Médard, M. — **G†.** — La piété. — 7,762 demandes de travail.
9. S. — *Jeûne des 4 T.* — De l'octave. — SS. Prime et Félicien, MM. — L'union pour le bien. — 3,476 prêtres ou ecclésiastiques.
10. D. — FÊTE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ. — **M†.** — Le souvenir fréquent de la présence de Dieu. — 31,312 enfants.
11. L. — S. Barnabé, Ap. — L'esprit de détachement. — 12,873 familles.
12. M. — S. Jean de Saint-Facond, C. — L'humilité chrétienne. — 7,501 grâces de persévérance.
13. M. — S. Antoine de Padoue, C. — L'amour de Dieu. — 4,200 grâces d'union, de réconciliation.
14. J. — FÊTE-DIEU. * — **D†. H†. M†. N†.** — L'amour envers le Très saint Sacrement. — 8,846 grâces spirituelles.
15. V. — De l'octave. — NOTRE-DAME DU CHEMIN. — **G†.** — La confiance en MARIE. — 6,072 grâces temporelles.
16. S. — S. Jean-François Régis, C. — Le zèle apostolique. — 6,155 conversions à la foi.
17. D. — *II ap. Pent.* — Du dim. pendant l'octave. — (Solennité de la Fête-Dieu.) — S. Avit, C. — Le respect pour le sacerdoce. — 9,929 jeunes gens, jeunes personnes.
18. L. — De l'octave. — SS. Marc et Marc-Cellin, MM. — 998 maisons d'éducation.
19. M. — Ste Julienne de Falconieri, V. — La dévotion au Saint Sacrement. — 6,174 malades ou infirmes.
20. M. — De l'octave. — BB. François Pacheco et ses Comp., MM. — L'esprit d'abnégation. — 2,510 personnes en retraite.
21. J. — S. Louis de Gonzague, C. — **H†.** — La vertu angélique. — 42, Œuvres ou Sociétés.
22. V. — LE SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS. — **A†. G†.** — L'amour de ce divin Cœur. — 1,698 paroisses.
23. S. — *Vigile*. — S. Basile le Grand, E. D., du 14. — (S. J. : Oct. de S. Jean-François Régis.) — Le respect pour les Ordres religieux. — 12,528 pêcheurs.
24. D. — *III ap. Pent.* — NATIVITÉ DE SAINT JEAN-BAPTISTE. — **M†. N†.** — L'esprit de pénitence. — 10,197 pères ou mères.
25. L. — S. Guillaume Ab. — L'esprit de régularité. — 5,944 religieux ou religieuses.
26. M. — SS. Jean et Paul, MM. — L'esprit d'union. — 321 novices.
27. M. — De l'octave. — S. Ladislas, C. — (S. J. : S. Basile le Grand, E. D.) — Le désir de croître en perfection. — 2,556 supérieurs ou supérieures.
28. J. — *Vigile*. — S. Léon II, P. — (S. J. : Oct. de S. Louis de Gonzague.) — **H†.** — 5,272 vocations.
29. V. — LES SS. APOÛTES PIERRE ET PAUL. * — **D†. G†. M†. Z†.** — La docilité aux enseignements du Pape. — Les Directeurs, Zélateurs et Zélatrices de l'Apostolat.
30. S. — *Jeûne*. — Commémoration de S. Paul. — **R†.** — La grâce de nous dévouer à la gloire de JÉSUS-CHRIST. — 21,944 intentions diverses.

EXPLICATION DES SIGNES. : — † = Indulgence plénière ; ▲ = 1er Degré ; B = 2e Degré ; C = 3e Degré ; D = Indul. apostoliques ; G = Archiconfrérie Romaine et Gardé d'Honneur du Sacré-Cœur ; H = Heure Sainte ; M = Bonne Mort ; N = Arch. du Cœur agonisant ; R = Confrérie du S. Rosaire ; V = Congrégation de la Ste Vierge ; Z = Zélateurs ou Zélatrices.

(*) Là où la solennité d'une fête est transférée au dimanche, les indulgences le sont aussi, excepté celle de l'Heure sainte.

N.B. — Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte à ces intentions. — Pour être insérées dans le CALENDRIER, les Intentions particulières doivent être reçues aux Bureaux du MESSAGER, avant le premier jour du mois.